



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Monsieur Pierre Moscovici
Premier président
Cour des comptes
13 rue Cambon
75100 Paris Cedex 01

Paris, le 16 MAI 2023

Monsieur le Premier président,

Pierre

Vous m'avez adressé le rapport portant sur « Bpifrance (exercices 2016-2021) » et je vous en remercie. Je tiens à saluer les travaux réalisés par la Cour des comptes, qui analysent de manière précise l'organisation et la gouvernance du groupe Bpifrance ainsi que ses performances.

Je vous prie de trouver ci-après mes observations sur certains points de ce rapport qui me paraissent essentiels.

Le rapport souligne le rôle crucial de Bpifrance dans le financement des PME et TPE françaises. Dans ce cadre, je souhaite rappeler qu'en tant qu'actionnaire, la Caisse des Dépôts est particulièrement attentive à la contribution de Bpifrance, dans le respect de sa doctrine, au financement de l'économie française.

Par ailleurs, j'ai bien noté les recommandations formulées dans le rapport. S'agissant de la huitième, notamment adressée à la Caisse des Dépôts : « Définir une feuille de route stratégique et financière cohérente avec les ressources que Bpifrance est capable de dégager (Bpifrance, Agence des Participations de l'État, Direction générale du Trésor, Caisse des dépôts et consignations, Direction du Budget) », je partage le constat de la nécessité d'une perspective de moyen terme associant ambitions stratégiques et financières. Le séminaire stratégique organisé chaque année par Bpifrance, réunissant management et administrateurs, puis le conseil d'administration qui adopte formellement le plan à moyen terme, permettent ce débat approfondi sur les deux volets.

Je suis également favorable à la septième recommandation : « Présenter annuellement au conseil d'administration l'évolution passée et à venir des charges établies au niveau consolidé et détaillées selon les principaux postes, à périmètre constant (Bpifrance) ». Ces précisions permettront aux administrateurs de renforcer leur appréciation des évolutions et de la nature des coûts fixes qui impactent directement la performance du Groupe.

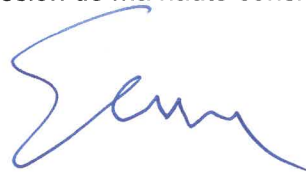
En outre, j'ai bien noté les points d'amélioration identifiés notamment dans les domaines des ressources humaines, des systèmes d'information et de la gestion des risques. Ces sujets mobiliseront, dans les instances de gouvernance, toute l'attention de la Caisse des Dépôts qui veillera plus particulièrement à la mise en œuvre des recommandations n°2 : « Adopter d'ici fin 2023 un calendrier de mise à niveau des systèmes informatiques et accélérer le mouvement d'internalisation des équipes informatiques (Bpifrance) » et n°3 : « Achever en 2023 la mise en place des dispositions relatives au respect du règlement général sur la protection des données (Bpifrance) ».

S'agissant des points d'attention relatifs aux risques de moyen terme soulevés dans le rapport, notamment le niveau d'endettement du Groupe et l'évolution de ses ratios prudentiels, je souligne que ces deux éléments sont systématiquement analysés par la Caisse des Dépôts et la vigilance restera forte quant à leur évolution, étant précisé que leurs niveaux actuels ainsi que les projections pluriannuelles ne soulèvent pas d'alerte.

Enfin, Bpifrance étant une filiale de la Caisse des Dépôts, je tiens à préciser que nos ambitions à son égard dépassent le seul aspect financier. Ainsi, la formulation de la Cour aux termes de laquelle la Caisse des Dépôts serait un actionnaire dont « les préoccupations [sont] plus exclusivement financières [...], vis-à-vis d'une filiale qui impacte directement son bilan » ne reflète pas toutes les attentes et actions de la Caisse des Dépôts envers Bpifrance. En effet, la stratégie globale, les aspects de gouvernance, ainsi que la contribution aux politiques publiques, mesurée par le prisme de critères extra-financiers, notamment la participation aux objectifs de développement économique et aux objectifs environnementaux, sont également au cœur de notre doctrine de pilotage actionnarial.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier président, l'expression de ma haute considération.

Am t's



Eric Lombard